

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **27**
Nombre de votants : **35**
Date de convocation : **17/02/2015**

**OBJET : AMENAGEMENT OFFICE DE TOURISME
ASPRES-THUIR : DEMANDE DE SUBVENTION A LA
REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille Quinze** le 26 FEVRIER, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte-Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, MAURY (Thuir) - LESNE (Tordères) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

A.DOUTRES (Caixas) à R.OLIVE
C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
P.BELLEGARDE (Passa) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à JM LAVAIL
S.RAYNAL (Thuir) à A.BOURRAT
L.FERRER (Thuir) à R.LEMORT
B.BATALLER-SICRE (Thuir) à T.VOISIN
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents excusés :

JL PUJOL (Fourques)
B.COUSOLLE (Trouillas)
J.AMOUROUX (Tresserre)

Le Procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2014 a été adopté sans observations.

Monsieur Roger TOURNE est élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON :
AMENAGEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME ASPRES THUIR :**

Le Président **RAPPELLE** la délibération n° 08/14 du 6 février 2014 par laquelle le Conseil l'a autorisé à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ensemble des partenaires mobilisables (Europe, Etat, Région, Département) pour l'aménagement des bureaux de l'Office et pour les aménagements complémentaires afin d'accueillir le public des déficients visuels et auditifs.

Il **PRECISE** le plan de financement définitif consolidé comme suit :

DEPENSE HT		RECETTES		
Acquisition d'audioguides	60.000 €	Europe (acquis)	25.000 €	5%
Travaux Office	100.000 €	Etat (acquis)	23.000 €	5%
MOE Travaux office	12.000 €	Région	108.800 €	20%
Aménagements complémentaires*	350.000 €	Département (acquis)	21.994 €	5%
MOE Aménagements	22.000 €	Autofinancement	365.206 €	65%
TOTAL	544.000 €	TOTAL	544.000 €	

Et **DEMANDE** au Conseil de l'autoriser à déposer les demandes de subvention ainsi précisées.

Le Conseil Communautaire
Où l'exposé de son Président
Après en avoir valablement délibéré
A l'unanimité des membres présents ou représentés

AUTORISE le Président à solliciter la subvention auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon pour les aménagements complémentaires ci-dessus précisés de l'Office de Tourisme Aspres-Thuir.

PRECISE que ce montant sera porté au budget 2015.

FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

Le Président

René OLIVE

